

Changements à venir pour la récupération du plastique ?

L'entreprise spécialisée en recyclage, Tricentris, publiait le mois dernier un article sur sa page Facebook concernant d'éventuels changements sur les plastiques acceptés dans le bac de récupération. Aussi, les plastiques ♻️3 et ♻️7 que nous retrouvons sur certains types d'emballage ne seront plus acceptés dans le bac de récupération. Ils s'ajoutent au plastique ♻️6 qui n'était déjà pas accepté dans le bac.

Selon elle, une annonce officielle sera faite prochainement, mais l'entreprise suggère de modifier nos habitudes dès maintenant.

Ces modifications seraient faites dans le cadre de la *modernisation de la collecte sélective* du gouvernement. Pourquoi ? Notamment en raison du manque de débouchés pour ces plastiques.

Seuls les contenants de plastique suivants seront acceptés au bac :

- ♻️1 PETE (ex: bouteilles d'eau, de boisson gazeuses)
- ♻️2 PEHD (ex: contenant de lessive, lave-glace, shampoing)
- ♻️4 PEBD ou LDPE (ex: tube de crème, emballage souple)
- ♻️5 PP (ex: pot de margarine, pot de yogourt, couvercle)

Si cette information se concrétise, ce serait terminé pour le plastique ♻️3 PVC (ex: emballage de drap ou de rideau de douche,) et le ♻️7 Autres plastiques.

Source : Tricentis

Gestion des matières recyclables

Comme vous le savez peut-être, la MRC d'Abitibi-Ouest envoie ses matières recyclables au centre de tri Tricentris de Gatineau.

Voici un bilan de nos matières envoyées au cours des trois dernières années.

2021 : 2115 tonnes envoyées chez Tricentris

2020 : 2193 tonnes envoyées chez Tricentris

2019 : 2216 tonnes envoyées chez Tricentris



Écocentre et Centre de valorisation
des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

✉ mrcao@mrcao.qc.ca